

Sujet: [INTERNET] Enquête publique, projet éolien de la Montagne d' Huily à Allerey et Arconcey

De : Michel Desplanches <michel.desplanches@gmail.com>

Date : Thu, 19 Oct 2017 16:54:07 +0200

Pour : pref-icpe1@cote-dor.gouv.fr

Villeurbanne, le 19/10/2017

Madame la Présidente de la Commission d' enquête,

Bien que ne résidant pas en Côte d' Or, ma connaissance et mon attachement aux paysages de ce département m' amènent à faire une contribution à l' EP que vous êtes chargée de présider, pour le projet éolien de la société EPURON cité en objet.

Ce projet de 6 éoliennes géantes, localisables sur le plateau de l' Auxois, des machines de 165 mètres de hauteur et de 3 MW de puissance me paraissent écraser les paysages alentours, et en particulier les villages des environs, comme Beuray-Baugnay déjà concerné par un autre parc, et subissant ainsi un véritable encerclement; et Juilly (commune d' Arconcey) qui se trouvera à 630 mètres d' une des éoliennes... Il est indéniable que les impacts paysagers seront forts, et que les habitations situées à moins de 1000 mètres des machines seront fortement impactées par une série de nuisances entraînant une perte notoire de leur valeur, sans qu' aucune indemnisation des propriétaires ne soit prévue (alors que RTE indemnise les propriétaires concernés par la construction d' une ligne HT). Certes la distance légale de 500 mètres/habitations est respectée, mais il s' agit d' une distance minimale établie à une époque où les éoliennes mesuraient bien moins de 100 m de hauteur ; l' ancienne ministre, Madame S. ROYAL avait admis que les préfets pouvaient tout à fait, au cas par cas, exiger des distances plus importantes, et vous pouvez, Madame, suggérer à l' autorité décisionnaire une telle distance, de 1000 mètres par exemple.

Cela permettrait sans doute de ne pas avoir à brider le fonctionnement de ces machines en nocturne, pour éviter les dépassements d' émergence pour deux éoliennes (E 4 E 6) par rapport au hameau de Juilly. Cette situation de dépassement d' émergence est d' autant plus inquiétante que les simulations ont été faites sur des éoliennes dont les pales sont munies de dispositifs de serration pour la réduction des impacts sonores. A noter aussi que le dossier acoustique paraît bien léger, aucun point de mesure n' ayant été utilisé sur le plateau au Nord d' Arconcey, ni sur celui au dessus de Viécourt, alors qu' il est notoire que les bruits s' élèvent.

Je suis également très inquiet pour l' avifaune et les chiroptères, les enjeux étant reconnus forts, en particulier pour plusieurs espèces protégées, parmi lesquelles je relève l' Alouette lulu, le Bruant jaune et surtout le Milan royal. Ces oiseaux sont sensibles en termes d' effet de "barrière" des parcs éoliens, et surtout pour le risque de collision avec les pales. Les mesures compensatoires proposées sont illusoire pour résoudre ces risques et réduire significativement la mortalité.

Pour terminer, l' étude de dangers n' apporte aucune précision suffisante sur les produits contenus dans les nacelles des machines (huiles - graisses - antigels) les quantités utilisées et les fiches de toxicité des produits, ainsi que les préconisations en cas de fuites ou accidents.

Il reste, comme dans tous les dossiers éoliens la question du suivi des impacts : pour les nuisances acoustiques, pour la question de la mortalité des oiseaux et du suivi écologique, il n' est pas pensable de laisser au promoteur éolien la possibilité de faire ou de ne pas faire sans un vrai contrôle administratif : à cette fin, pourquoi ne pas mettre en place un "Comité de suivi" ayant tout pouvoir pour contrôler le fonctionnement du parc, ses incidences sur les populations humaines, sur la faune, et pourquoi pas un rendu des comptes (production électrique, chiffre d' affaire, bénéfiques). Bien entendu un tel comité doit comprendre des représentants de la population, quelques élus, et être présidé par une personnalité indépendante, un ancien magistrat ou un ancien universitaire.

Madame la Présidente, je vous suggère donc plutôt d' émettre un **AVIS DEFAVORABLE** sur ce projet, et à tout le moins de prendre en compte mes diverses remarques.
Je vous prie de bien vouloir agréer mes salutations distinguées.

Michel DESPLANCHES

PJ : Avis "Académie des Sciences" sur la transition énergétique (avril 2017)

Académie des sciences 19 04 2017.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

La question de la transition énergétique est elle bien posée dans les débats actuels ?

La question de la transition énergétique est désormais une question majeure, en raison de la nécessité de maîtriser nos émissions de gaz à effet de serre et de réduire notre dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon) qui alourdit notre balance commerciale. Cela devrait nous conduire à changer de façon substantielle nos modes de production et de consommation énergétique (transport électrique, isolation des bâtiments, numérisation de la consommation individuelle etc.). Et pourtant cette question ne nous semble pas traitée dans les débats actuels en prenant la pleine mesure du problème. En réalité les programmes en matière de politique énergétique devraient mieux tenir compte des contraintes physiques, technologiques et économiques. Dans l'état actuel du débat, nos concitoyens pourraient être conduits à penser qu'il serait possible de développer massivement les énergies renouvelables comme moyen de décarbonation du système en le débarrassant à la fois des énergies fossiles et du nucléaire. Nous voulons ici rappeler un certain nombre de vérités.

La solution énergétique adaptée à chaque pays dépend de ses contraintes géographiques et climatiques. C'est ainsi que le Québec, grâce à ses fleuves puissants qui prennent leur source dans le Nord du pays, peut se permettre d'afficher une électricité à 98 % d'origine hydroélectrique. Certains pays ont des besoins impératifs de chauffage pour faire face à des climats rudes. Certains sont fortement urbanisés, d'autres ont une population plus rurale. Ces variabilités en termes de géographie et d'activité économique induisent des contraintes différentes sur les « mix » énergétiques envisageables. Il n'y a donc pas une solution universellement optimale à ce choix de politique énergétique.

Le recours aux énergies renouvelables est a priori attrayant, mais il ne faut pas oublier les réalités. Rappelons d'abord que l'électricité ne représente que 25 % de notre consommation d'énergie et qu'il faut donc bien distinguer le mix énergétique qui concerne l'ensemble de nos activités du mix électrique. Pour les éoliennes, le facteur de charge moyen en France (rapport entre l'énergie produite et celle qui correspond à la puissance maximale affichée) est de 23 % ; il est de 13 % pour le solaire photovoltaïque. Pour obtenir un niveau d'énergie donné, il faut donc mettre en place des puissances plusieurs fois supérieures à la valeur répondant à la demande. En termes de puissance, la situation est encore plus défavorable puisque le rapport de la puissance installée à la puissance garantie est de l'ordre de 20 pour l'éolien. C'est ce qui ressort des chiffres de production éolienne en France,

montrant que la puissance disponible issue de l'ensemble des éoliennes réparties sur le territoire tombe souvent à 5 % de la puissance affichée. Ainsi, un ensemble qui peut en principe fournir 10 GW ne délivre qu'un demi GW pendant une partie du temps. Cette variabilité des énergies renouvelables éoliennes et solaires nécessite la mise en œuvre d'énergies alternatives pour pallier cette intermittence et compenser la chute de production résultant de l'absence de vent ou de soleil. On pourrait penser que les échanges d'énergie au niveau européen pourraient pallier ce problème. Or les nuits sont partout longues à la même période en Europe, et les anticyclones souvent simultanés chez nous et nos voisins.

Une solution à cette intermittence pourrait être le stockage massif de l'électricité : on la stockerait dans les périodes excédentaires pour la rendre disponible aux moments où elle est nécessaire. Mais les capacités de stockage hydroélectrique, en France, sont presque saturées. Il faut donc développer la recherche sur les batteries et sur d'autres modes de stockage qui permettraient sans doute de progresser, mais à l'heure actuelle on est loin de pouvoir stocker ne serait-ce qu'une petite fraction des 10TWh (1TWh = 1 milliard de kWh) que la France consomme en une semaine.

Pour stocker deux jours de cette consommation, avec une technologie performante lithium-ion comme celle employée sur les automobiles Tesla, il ne faudrait pas moins de 12 millions de tonnes de batteries utilisant 360 000 tonnes de lithium, sachant que 40 000 tonnes de ce métal sont extraites chaque année ! D'autres solutions sont envisagées, comme le stockage chimique à travers l'électrolyse de l'eau qui produit de l'hydrogène, un vecteur d'énergie, mais ces solutions sont pour le moment bien trop chères, leur rendement est faible et leur maturité technologique réduite. L'expérimentation à l'échelle du mégawatt montre qu'on est encore loin de pouvoir déployer des solutions industriellement viables à l'échelle du pays.

Par ailleurs la croissance des énergies renouvelables intermittentes ne pourra se faire sans une extension significative du réseau de transport de l'électricité pour raccorder les lieux de production, collecter les énergies électriques produites de façon diffuse et les faire remonter vers les lieux de consommation. Afin de minimiser le risque de *black-out* à l'échelle de notre pays, voire de l'Europe, il est important d'anticiper les problèmes de stabilité de réseau qui pourraient résulter de variations soudaines des niveaux de vent ou d'ensoleillement.

Le simple bon sens conduit à conclure qu'une production d'électricité qui garantit la consommation du pays nécessite la disponibilité des énergies « à la demande », celles qui ne souffrent pas de l'intermittence et auxquelles on peut faire appel en permanence. De sorte qu'il n'existe aucun pays qui, en l'absence de solution de stockage répondant à la variabilité de ces productions renouvelables, recourt significativement à ces dernières sans faire appel à des productions mobilisables et pilotables (centrales thermiques, nucléaire). Le cas de l'Allemagne est exemplaire. En 2011 l'Allemagne décide de sortir du nucléaire, dont la contribution à la production électrique n'était que de 22 % en 2010, sortie qui en conséquence ne représente pas les mêmes défis qu'une sortie du nucléaire en France. Six ans plus tard, la part du nucléaire est de 13 %, celle des renouvelables de 30 %, ce qui est remarquable, mais la part des combustibles fossiles reste de 55 %. C'est la croissance de l'offre intermittente d'électricité produite par les renouvelables qui a nécessité l'ouverture de nouvelles capacités de production thermiques à charbon (13 GW) et un développement de l'exploitation du lignite. De sorte que l'Allemagne continue à être l'un des pays européens les plus gros émetteurs de CO₂ pour un prix de l'électricité le plus élevé. On ne peut pas parler d'un succès.

La France est, parmi les pays développés, l'un des plus faibles émetteurs de gaz à effet de serre par habitant (environ deux fois moins qu'en Allemagne, trois fois moins qu'aux Etats-Unis). C'est l'un des plus avancés dans la production d'électricité décarbonée (c'est ainsi que la France

produit 540 TWh d'électricité avec des émissions de 46 Mt CO₂/an, alors que l'Allemagne produit 631 TWh d'électricité en émettant 334 Mt CO₂/an, c'est-à-dire 6,2 fois plus par kilowatt-heure produit). Cette sobriété relative en CO₂ est le résultat de la solution actuellement dominante en France, l'énergie nucléaire, qui fournit 75 % de notre électricité. L'énergie nucléaire est objectivement le moyen le plus efficace pour réduire la part des énergies fossiles dans la production d'énergie électrique. Cette énergie repose sur des compétences scientifiques reconnues, sur une industrie nationale dotée d'une expérience opérationnelle unique et sur une autorité de sûreté compétente et indépendante. L'énergie nucléaire nécessite une gestion rigoureuse de ses déchets, qui a fait l'objet de plusieurs lois successives et d'un effort de recherche soutenu et cohérent. Il faut cependant avancer vers la mise en œuvre pratique de ce qui a été étudié. D'autre part, l'industrie nucléaire est aujourd'hui confrontée à des exigences justifiées de sûreté qui se traduisent par des questions techniques à résoudre. Nous pensons que nos ingénieurs et nos entreprises ont les compétences pour traiter ces problèmes et apporter les solutions requises.

Dans ce cadre général, il y a une véritable contradiction à vouloir diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en réduisant à marche forcée la part du nucléaire. En réalité de nombreuses études montrent que la part totale des énergies renouvelables dans le mix électrique ne pourra pas aller très au-delà de 30-40 % sans conduire à un coût exorbitant de l'électricité et des émissions croissantes de gaz à effet de serre et à la mise en question de la sécurité de la fourniture générale de l'électricité. Notons également que s'il est déjà bien difficile d'inclure une fraction significative de solaire et d'éolien dans la production d'électricité, le problème des 75 % d'énergie non électrique consommés par les transports, l'habitat, l'industrie est autrement redoutable. Certes il est impératif d'étudier les économies d'énergie que l'on peut y apporter ainsi que la réduction de l'émission des gaz à effet de serre, mais ces secteurs resteront pour plusieurs décennies encore quasiment hors d'atteinte des renouvelables. Notre électricité décarbonée permettrait d'ores et déjà à la France de transférer vers l'électricité certaines des activités utilisant des combustibles fossiles, pour le plus grand bien de sa balance commerciale et de la baisse de ses émissions, bien plus qu'elle ne le fait actuellement.

Certes, nous avons appris qu'il était possible de mettre une quantité significative d'énergies renouvelables dans le mix électrique. Et il faut aller dans cette direction, les citoyens le souhaitent. Mais ces derniers doivent aussi être plus exigeants et demander à leurs élus de travailler à des scénarios réalistes qui évitent les idées reçues, et parmi lesquels ils devront faire leurs choix. Ces scénarios réalistes et cohérents doivent dire clairement que le tout renouvelable n'est pas possible et indiquer une trajectoire raisonnable vers une solution énergétique où l'énergie nucléaire aura sa place dans les prochaines décennies si l'on veut maintenir une électricité décarbonée. Ils doivent aussi dire que l'amélioration constante de notre système énergétique passera par des investissements massifs en recherche fondamentale, technologique et industrielle car de nombreuses questions doivent être étudiées (déchets et sécurité nucléaires, stockage de l'énergie, capture et séquestration du CO₂, réseaux intelligents...). On peut enfin rappeler qu'au delà de l'équilibre du mix énergétique, il serait judicieux de porter l'effort sur les questions des économies d'énergie qui peuvent être réalisées pour réduire la consommation dans le bâtiment, le transport, l'industrie et qui peuvent conduire à une réduction sensible des émissions et qui sont sources de compétitivité, d'innovations et d'emplois.

Sébastien Candel, Yves Bréchet, Edouard Brézin, Marc Fontecave, Jean-Claude André, Roger Balian, Sébastien Balibar, Yves Bamberger, Catherine Césarsky, Vincent Courtillot, Jean-Claude Duplessy, Pierre Encrenaz, Robert Guillaumont, Pierre Joliot, Guy Laval, Olivier Pironneau, Michel Pouchard, Paul-Henri Rebut, Didier Roux, Jean-Marie Tarascon (tous membres du Comité de prospective en énergie de l'Académie des sciences).